

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Monsieur Gérard PIEL
Président du groupe Front de Gauche

Monsieur Hugues PARANT
Préfet de la Région PACA

Affaire suivie par Sabrina HALIL

☎ : 04.88.73.64.35

Ref : GP/SH 10-149

Boulevard Paul Peytral

13 282 MARSEILLE Cedex 20

Marseille, le 1^{er} février 2011

Monsieur le Préfet,

Je me permets ce jour d'attirer votre attention sur la situation vécue par un grand nombre d'associations de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il apparaît en effet que ces structures doivent aujourd'hui faire face à un gel de leurs embauches, voire à des licenciements, eu égard aux restrictions apportées à la programmation des contrats aidés pour le premier semestre 2011.

Véritables pivots de la démocratie et de la citoyenneté, les associations de notre région se voient contraintes de restreindre leurs activités, ne pouvant recruter leurs employés sur la base de contrats aidés alors même que le semestre vient à peine de commencer.

Nous avons lu avec attention le communiqué de presse de la préfecture du 21 janvier dernier qui justifiait la division par moitié de la programmation semestrielle en conséquence de « l'amélioration de l'emploi » dans notre région. Or, les chiffres officiels démentent cette affirmation destinée à convaincre du bien fondé d'un choix politique, le taux de chômage dans la région ayant encore augmenté de 0,1% au troisième trimestre 2010 pour s'établir à 10,9% de la population active contre 9,3% au niveau national.

Par ailleurs, le nombre d'inscriptions à Pôle Emploi a lui aussi augmenté de 2% en PACA lors du dernier trimestre 2010 contre 1,3% en France métropolitaine.

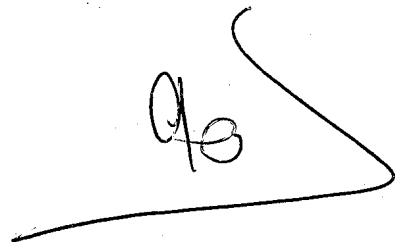
Il apparaît dès lors effarant que l'on puisse restreindre l'accès à l'emploi de milliers de personnes alors même que le chômage atteint toujours des niveaux records dans notre région.

Aussi, afin de pouvoir établir une analyse objective de la situation, il conviendrait que nous puissions disposer d'éléments quantitatifs et qualitatifs précis relatifs à :

- la programmation semestrielle des contrats aidés ;
- le nombre de conventions d'ores et déjà signées ;
- le nombre de conventions refusées ;
- l'existence d'arbitrages privilégiant la signature de conventions en fonction du domaine d'activité de l'employeur ou du poste à pourvoir.

Enfin, afin de permettre à un grand nombre de personnes aujourd'hui au chômage de sortir de cette spirale, mais aussi aux associations de poursuivre leurs activités culturelles, sportives, éducatives ou sociales, nous vous demandons de bien vouloir reconsidérer l'opportunité de revenir, pour l'année 2011, à la même programmation en termes de volume, de durée et de prise en charge que pour l'année 2010.

Veillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes sentiments respectueux.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'GP', with a long horizontal line extending to the right from the bottom of the signature.

Gérard PIEL
Conseiller régional PACA
Conseiller municipal d'Antibes